

JUIN 2026

LETTRE D'INFORMATION N°1

Projet éolien de Villeneuve-la Lionne

Commune de Villeneuve-la Lionne

Madame, Monsieur,

Nous vous informons qu'un **potentiel projet éolien est en cours d'étude sur la commune de Villeneuve-la Lionne**. Depuis 2025, notre société Locogen effectue des études de prospection afin d'identifier le site le plus propice à la réalisation potentielle d'un projet en énergies renouvelables sur votre territoire. À son échelle, ce projet participerait aux nécessaires transitions énergétiques et écologiques, actuellement impulsées à différents niveaux.

Au vu du potentiel éolien de cette commune, **nous avons entamé une démarche de sécurisation foncière en 2025 et programmé une série d'études** (paysagères, acoustiques, environnementales) sur le site du projet.

Après les élections municipales de mars 2026, les premiers éléments d'informations ont été communiqués à votre nouvelle équipe municipale. **C'est à présent auprès de vous que nous voulons élargir et poursuivre cette démarche, dans le but de vous informer à chaque étape du projet.** Cette lettre d'information en est la première étape. Nous vous invitons donc à rester attentifs aux prochaines actions qui seront menées sur votre commune.

En espérant que cette lettre saura vous rendre compte de notre volonté de penser ce projet à l'échelle locale, en concertation avec les habitants et les élus. Nous vous souhaitons une agréable lecture !

Votre interlocuteur

ROMAIN BOUQUET
RESPONSABLE TERRITORIAL
romain.bouquet@locogen.com
+33 7 69 94 37 39



QUI SOMMES-NOUS ?

Fondé en 2009 à Édimbourg, Locogen est un acteur engagé dans la transition énergétique. Afin de renforcer son développement, le groupe crée sa filiale française en 2016. Fort de l'expérience acquise en Écosse, Locogen a su s'adapter rapidement aux spécificités du territoire français. Notre premier parc éolien français a été autorisé en 2018.



UN SITE FAVORABLE AU DÉVELOPPEMENT ÉOLIEN

La zone d'implantation potentielle du projet se situe sur la commune de Villeneuve-la-Lionne, dans un paysage de grandes plaines agricoles ponctuées de boisements. Ce territoire ouvert, caractéristique de la Brie champenoise, offre une exposition aux vents favorable au développement éolien. Les entités de la ZIP s'étendent entre les lieux-dits du Bois des Moines au nord-est, le Bois Mercier au nord-ouest, le Bois de la Chênaie au sud-est et le Bois des Hacots au sud-ouest. Sa délimitation respecte les principaux critères réglementaires du développement éolien, notamment les distances d'éloignement aux habitations et les contraintes environnementales.



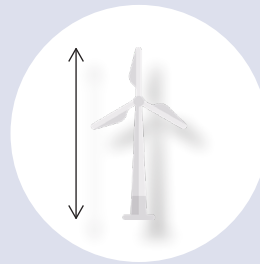
VILLENEUVE-LA-LIONNE EN QUELQUES CHIFFRES...



ENTRE 3 & 6
ÉOLIENNES
DE 5MW



17 000 FOYERS
APPROVISIONNÉS
EN ÉLECTRICITÉ



200M DE
HAUTEUR MAX

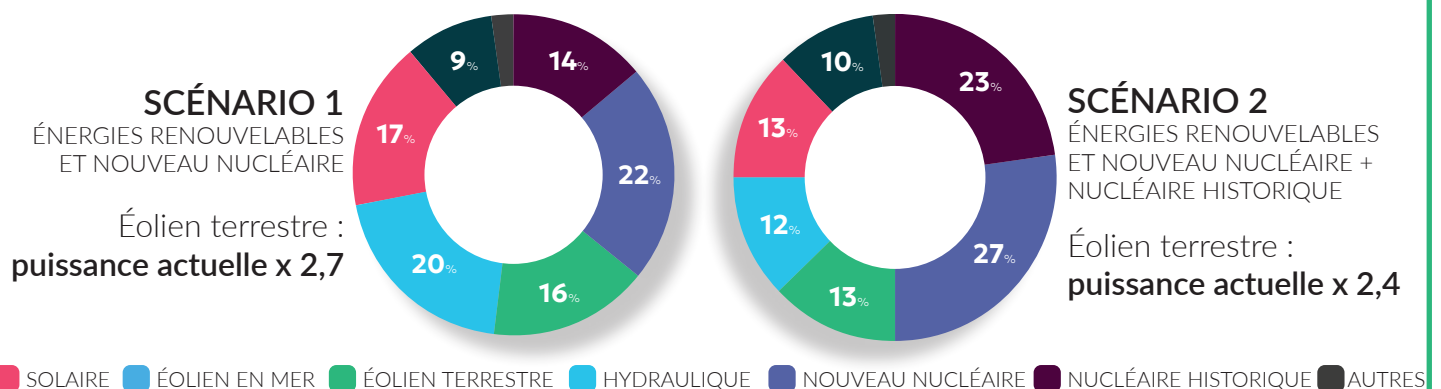


500M DE
DISTANCE MIN

LE SAVIEZ-VOUS ?

À travers la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE), la France s'est fixée un objectif ambitieux, celui **d'atteindre 40% d'énergies renouvelables dans la consommation totale d'énergie à l'horizon 2035**. Concrètement, cela signifie que **la puissance actuelle installée doit être multipliée par deux**.

RTE (Réseau de Transport d'Électricité) et l'ADEME (Agence de la Transition Écologique) ont également étudié cette question en exposant plusieurs scénarios de mix énergétique pour les prochaines décennies. Que cela repose soit sur une production d'énergies 100% renouvelables, soit sur une production avec une part d'énergie nucléaire, tous sont clairs : **la transition énergétique ne peut pas avoir lieu sans le développement de l'éolien**.



L'INSTALLATION DU MÂT DE MESURE

Cet automne 2026, un mât de mesure va être installé par la société DEKRA. Ce dernier mesurera 120 mètres de hauteur et sera mis en service pour une durée de 12 mois minimum.

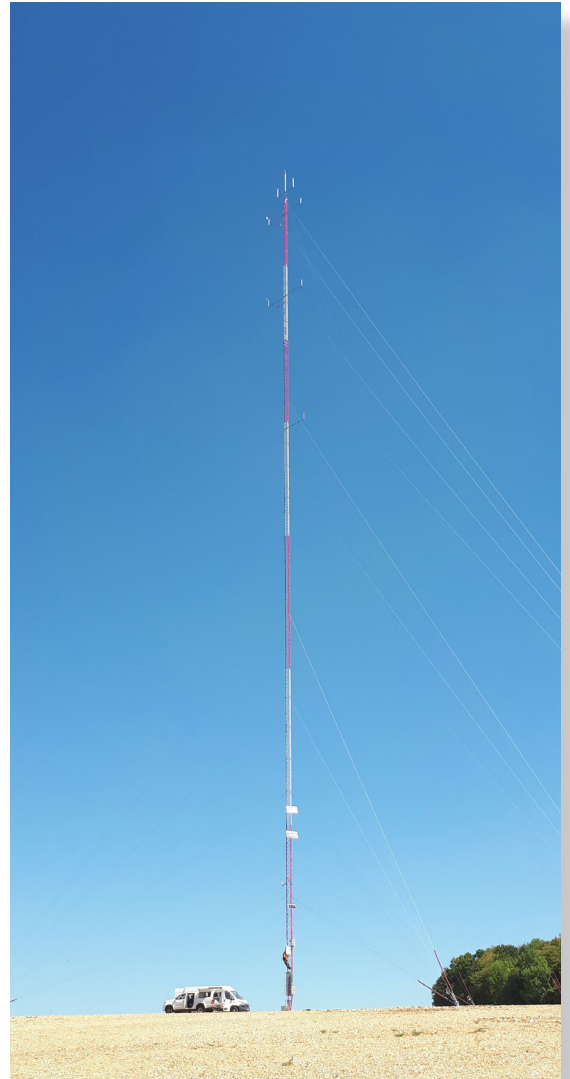
Le mât de mesure est une méthode traditionnelle utilisée pour **mesurer la vitesse et la direction des vents, encore appelés « gisement », mais aussi l'activité des chauves-souris sur le site.** C'est une étape importante dans le processus de développement d'un parc éolien.

Les informations obtenues nous permettront de sélectionner le modèle d'éolienne le plus adapté au site, d'optimiser l'emplacement des machines et de calculer le productible attendu au cours des vingt à trente ans d'exploitation.

LE LANCEMENT DES ÉTUDES

Au fur et à mesure qu'un projet éolien se développe, la **Zone d'Implantation Potentielle doit être étudiée à l'aune de plusieurs enjeux : paysagers, environnementaux, acoustiques ; et ce, par des cabinets d'études indépendants.**

C'est donc le cas du site de Villeneuve-la Lionne, où des études ont été prévues et seront lancées cette année :



Septembre 2026 à fin 2027, pour les études environnementales.



Septembre 2026 à fin 2027, pour les études des chauves souris.



De fin 2026 à mi 2027, pour les études acoustiques.

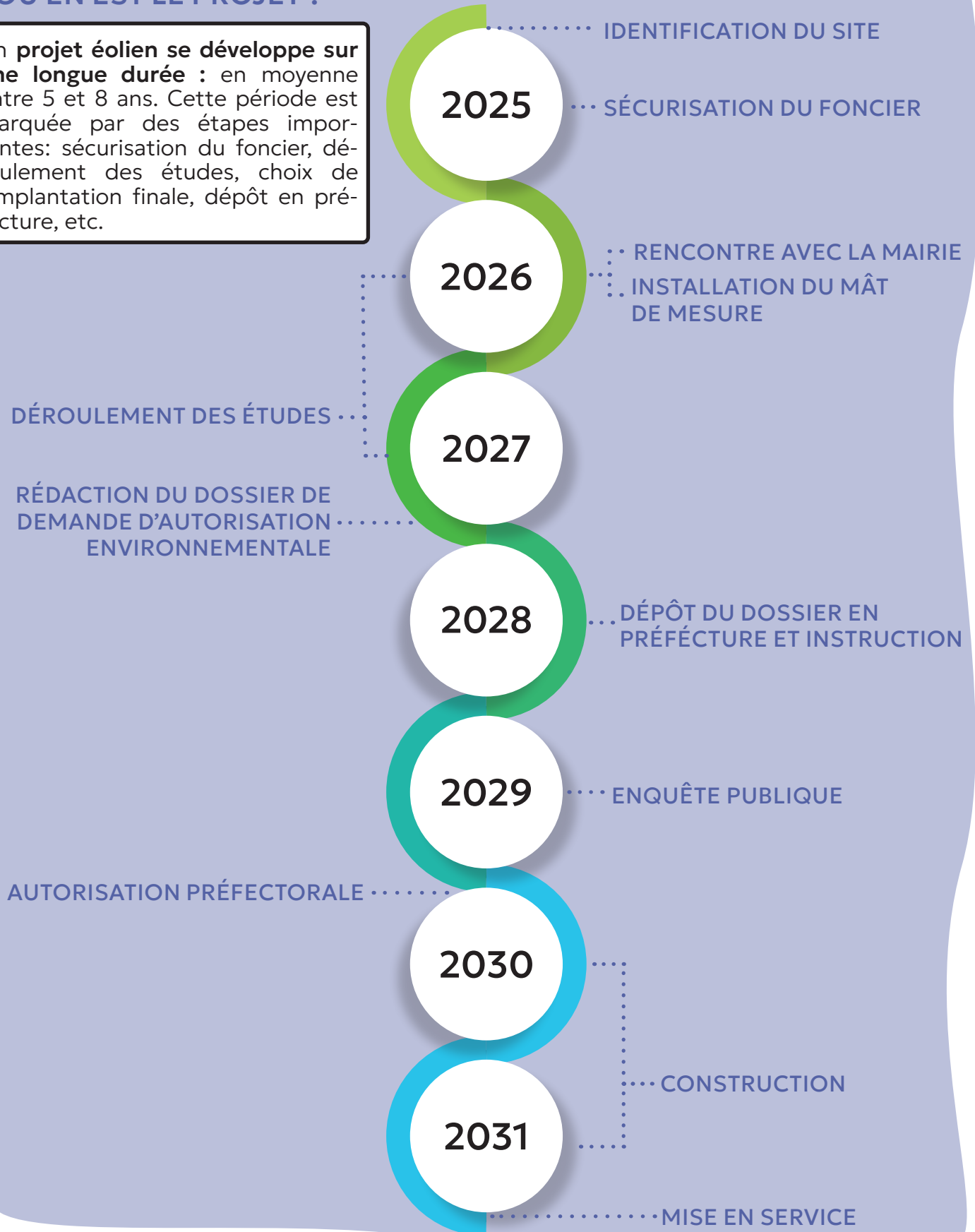


Début 2027 jusqu'en fin d'année, pour les études paysagères.

Une fois les études terminées, les résultats seront analysés et pris en compte dans la définition du choix d'implantation finale des machines.

OÙ EN EST LE PROJET ?

Un **projet éolien se développe sur une longue durée** : en moyenne entre 5 et 8 ans. Cette période est marquée par des étapes importantes: sécurisation du foncier, déroulement des études, choix de l'implantation finale, dépôt en préfecture, etc.



UNE QUESTION, UNE OBSERVATION ?

Locogen reste à votre disposition pour vous répondre :

accueil@locogen.com

Retrouvez toutes les informations et actualités du projet sur le site web dédié :

<https://www.locogen.fr/villeneuve-la-lionne/>